



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Internet

Question écrite n° 62944

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat sur les conclusions du rapport intitulé Pour une administration électronique citoyenne : méthodes et moyens de M. Thierry Carcenac, remis au Premier ministre en avril 2001. Dans ce rapport, il est proposé de développer : « les services publics en ligne à forte valeur ajoutée et utilisant pleinement les moyens de l'internet en termes d'information, de transactions et d'interactivité. Pour soutenir les projets les plus innovants, un "appel à projets sur le thème des téléservices publics en ligne doté de plusieurs millions de francs pourrait être un outil utile. Cet appel à projets pourrait être géré par le ministère chargé de la recherche, le ministère chargé de l'industrie et le ministère chargé de la réforme de l'Etat. Il devrait être ouvert non seulement aux services de l'Etat, mais également aux collectivités territoriales et aux acteurs partenaires de l'Etat développant des systèmes d'information autour des services publics ». Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62944

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juin 2001, page 3636